

## **Enseigner au collégial : une pratique professionnelle en RENOUVELLEMENT**

Le Conseil supérieur de l'éducation invite les enseignantes et les enseignants du réseau collégial à s'engager de façon plus soutenue dans la vie de leurs établissements, ainsi qu'à prendre en charge le développement de leur profession.

Cette invitation qui remet en question la conception individuelle et disciplinaire des pratiques actuelles de l'enseignement a été formulée par la présidente du Conseil, Céline Saint-Pierre, à l'occasion du lancement de l'avis *Enseigner au collégial : une pratique professionnelle en renouvellement*, le 4 décembre dernier, au cégep de Sainte-Foy. « De nouvelles approches d'enseignement et une conception plus collégiale du travail sont maintenant nécessaires aux apprentissages et à la réussite des élèves », a-t-elle déclaré.

### **Une responsabilisation accrue**

Le Conseil supérieur de l'éducation croit que la mise en oeuvre de l'approche programme, qui vise l'intégration de l'ensemble des composantes de l'activité d'enseignement en fonction d'objectifs généraux de formation, représente une occasion privilégiée d'engagement institutionnel pour le personnel enseignant.

Le Conseil considère que l'ouverture à la négociation locale de certaines conditions régissant l'organisation du travail constitue une condition majeure de développement des changements visés. Il souhaite à cet égard que les établissements disposent d'une plus grande marge de manœuvre permettant la prise en compte de la diversité des problématiques locales.

Le Conseil croit aussi qu'il importe de responsabiliser davantage les départements qui sont au coeur de l'activité des collèges. Il les invite cependant à revoir certaines de leurs pratiques, tant au regard des programmes de formation des élèves que du développement professionnel des enseignantes et des enseignants, ainsi qu'à rendre compte de leurs activités.

### **L'importance de l'évaluation et de la qualification**

L'importance de l'évaluation et de la qualification

Le Conseil supérieur de l'éducation insiste sur la contribution de l'évaluation au développement professionnel et à la réalisation de la mission éducative. Il invite le personnel enseignant à s'approprier cette démarche, de concert avec la direction des établissements. Le Conseil privilégie le recours à une pluralité de mesures d'évaluation faisant notamment appel aux points de vue des élèves, des pairs et des administrateurs.

Le Conseil affirme, par ailleurs, l'importance d'une formation à la profession enseignante, même à l'enseignement supérieur. Malgré un certain scepticisme du milieu, il estime que le besoin de compétences autres que disciplinaires ne fait pas de doute. Il propose entre autres : des compétences en psychopédagogie et didactique, une initiation à la recherche et à l'utilisation des nouvelles technologies à des fins d'enseignement.

La nécessité d'assurer une relève de qualité amène le Conseil à se préoccuper du statut d'emploi précaire d'un trop grand nombre d'enseignantes et d'enseignants du collégial. Il signale l'importance de remédier aux effets néfastes de cette situation dans un contexte où on attend de l'ensemble du personnel enseignant un engagement encore plus substantiel dans son établissement.

### **Un renouvellement déjà en cours**

Le Conseil reconnaît qu'un renouvellement de la pratique professionnelle enseignante est en cours dans plusieurs milieux, malgré certaines difficultés rencontrées dans l'implantation des mesures de renouveau, une culture et des structures favorisant un clivage entre l'administratif et le pédagogique, de même que la situation financière difficile qui entraîne une augmentation de la charge de travail.

Pour réaliser cet avis, la Commission de l'enseignement collégial du Conseil a mené de nombreuses consultations auprès d'analystes du milieu collégial, d'administrateurs et d'administratrices, de représentants syndicaux et surtout, d'enseignantes et d'enseignants. Ces consultations ont pris différentes formes : tables rondes, ateliers dans le cadre d'un colloque de l'Association québécoise de pédagogie collégiale, entrevues avec de plus de 175 enseignantes et enseignants de 24 établissements collégiaux.